



Réunion du 27 février 2014

Présents :

Sylviane Méli, Vanessa Revel, Emilie Ossedat, Géraldine Périnet, Guylaine Gilet, Stéphane Giroud, Yann Guilbert, Véronique Girard, Alexandra Fuentes, Géraldine Grosso

Le point sur le changement de Rythmes scolaires

Suite à une collaboration avec l'association des parents d'élèves de l'école du Marais, un sondage a été effectué auprès des parents afin de définir un horaire commun aux deux écoles.

L'horaire qui a retenu le plus de vote est :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h30 / 11h45 ; 13h45 / 15h45

Mercredi : 8h30 / 11h30

Cet horaire a été accepté par la Mairie qui l'a transmis à l'académie qui doit encore donner son aval. Le nouvel horaire sera testé sur une période de 6 mois afin de permettre des ajustements notamment par rapport à la sieste des élèves de maternelle.

Il a été précisé que le mercredi un service de garderie serait mis en place de 11h30 à 12h30 pour les parents qui souhaitent récupérer leurs enfants. Les autres seront accompagnés en bus jusqu'au centre aéré où ils se restaureront.

ABCD Egalité à l'école du Parc

Suite à des interrogations de plusieurs parents, nous avons demandé, lors du conseil de l'école élémentaire, de quelle manière serait appliquée cette réforme dans notre école.

La directrice nous a expliqué qu'aucun enseignant n'est formé actuellement, cette méthode ne pourra donc être appliquée.

Classe de neige des CM2 : vote sur la subvention donnée

Cette année 50 enfants partent en classe de neige (CM2 + CM1/CM2 + 2 enfants en CLIS). Au niveau budgétaire, il nous paraît difficile de financer ce voyage à hauteur de 50 euros par enfant comme les deux années précédentes.



Après un vote, nous décidons de donner 40 euros par enfant et de financer une tombola « clé en main », gérée par les 50 enfants qui doivent partir, afin de récolter les 500 euros manquants.

NB : Le lendemain de notre réunion, nous avons appris que la Mairie et la directrice de l'école élémentaire s'étaient déjà mis d'accord sur un financement de notre part à hauteur de 50 euros. Tout a déjà été transmis à l'académie et aux impôts. Nous avons donc convenu avec la directrice de donner 50 euros par enfant (soit 2500 euros) et d'organiser la tombola prévue afin de remettre notre trésorerie à flot.

Bilan du fromage

La dernière vente de fromage a permis de récolter 1400 euros.

Après un vote (8 pour et 2 sans avis), il a été décidé de ne pas reconduire de vente de fromage en avril.

Vente de fleurs ?

Suite à un vote, il a été décidé à l'unanimité qu'une vente de fleurs serait organisée à la place de la vente de fromage.

2 personnes vont se renseigner sur des tarifs.

Aussi, une vente de torchons avec les dessins des enfants sera aussi organisée.

Carnaval du 22 mars

Des affiches seront posées sur les panneaux d'affichage et un mot sera donné aux parents avec une note importante : **les enfants doivent être accompagnés des parents.**

Le carnaval se déroulera de 14h30 à 16h30 dans le préau de l'école élémentaire. Le groupe folklorique portugais de St Symphorien d'Ozon animera la fête. Les parents devront apporter un dessert issu de leur région, pays ou ville d'origine. Nous fournirons les boissons. Les déguisements des enfants seront libres.

Choix de lots pour la kermesse

Un choix de lots est effectué sur catalogue pour la kermesse par les personnes présentes.

Conseil d'école maternelle

Au cours du conseil d'école, les enseignantes nous ont fait part d'un projet de sortie pour tous les élèves de maternelle à « Indian's Vallée » dans la Drome



Associations des Parents d'Elèves Des Ecoles du Parc

<http://www.indiansvallee.com/> . Ce projet nécessitera peut-être un financement de notre part de 2 euros par enfant soit 200 euros.

La prochaine réunion se déroulera le mardi 25 mars à 20h30 dans le préau de l'école élémentaire